



Service de Presse

Paris, le 18 septembre 2013

Discours de Valérie FOURNEYRON, ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative

Journée du sport scolaire

Mercredi 18 septembre 2013 - Charléty

Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale, Cher Vincent Peillon,

Madame la Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Éducation Nationale, chargée de la Réussite Educative, Chère George Pau Langevin,

Monsieur le Recteur de l'académie de Paris,

Monsieur le président du CNOSF, cher Denis,

Monsieur l'adjoint au Maire chargé des Sports, Cher Jean Villermoz,

Mesdames et Messieurs les Présidents de Fédérations,

Chers élèves et chers sportifs,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un immense plaisir que je prends la parole aujourd'hui. Permettez-moi d'abord de m'adresser à Vincent Peillon et George Pau Langevin : je me réjouis, cette année encore, que nos deux ministères travaillent ensemble. C'est l'occasion de rappeler la cohérence de l'action de l'Etat en matière de sport et notre souci commun de faire du sport un instrument d'éducation de la jeunesse.

Je tiens aussi à saluer la forte mobilisation de l'ensemble des organisateurs, et notamment des services du sport scolaire sur tout le territoire, puisque cet événement implique 4500 manifestations et la participation de plus de 60 000 élèves. Chaque année, cette journée à davantage de succès et elle est à présent un moment incontournable de la rentrée. C'est une réussite, bravo à tous !

Je tiens enfin à rendre hommage au dévouement des professeurs d'EPS et des professeurs des écoles. Votre action est essentielle pour la formation de ces futurs citoyens.

J'insisterai aujourd'hui sur ce qui nous unit et maintient notre collaboration depuis tant d'années.

On oppose encore souvent « sport en dehors de l'école » et « sport à l'école ». Mais c'est méconnaître la réalité du sport, de l'éducation bien sûr, et du travail que nous menons ici.

Le sport scolaire est tout d'abord le départ d'une longue chaîne d'acteurs et de soutiens pour la jeunesse. Les professeurs d'EPS, de la maternelle au baccalauréat, travaillent sans relâche pour donner aux élèves le goût de la pratique sportive, la connaissance culturelle de ces pratiques et les convaincre d'en faire, si ce n'est une passion, du moins une saine habitude de vie.

Les associations sportives des établissements scolaires viennent en complément. Elles constituent une véritable interface entre le monde scolaire et le monde civil du sport. Leur rôle est essentiel car elles ouvrent la voie au mouvement sportif, aux clubs, aux associations et à l'ensemble des fédérations sportives.

Le sport scolaire est par ailleurs un vecteur d'éducation pour les jeunes. Il leur permet d'apprendre ce qu'est la vie en collectivité, la responsabilité.

Le sport scolaire fait enfin vivre aux plus jeunes leur tout premier engagement en société. Il incite les jeunes à s'engager dans le rôle d'arbitre, de jeune officiel. Il les prépare à être les dirigeants du mouvement sportif de demain. Et l'on peut espérer qu'ils seront à même de renouveler un tel engagement en tant que citoyen. Car, vous le savez également, je me bats pour favoriser l'engagement des jeunes à tous les niveaux de la société, et notamment dans la vie politique.

Nous menons donc tous, au travers du sport, le même combat de fond en faveur de la jeunesse. Vous êtes un appui indispensable de la politique que souhaite mener le gouvernement. Je suis donc fier de dire que le MSJEPVA fait du sport scolaire une priorité !

La réforme des rythmes éducatifs offre d'ailleurs à chaque enfant une chance supplémentaire de pratiquer une activité sportive. Nous avons constaté avec Vincent Peillon, à Feyzin et à Roubaix, le succès des nouveaux dispositifs.

Cette réforme garantit à chaque enfant un moment culturel ou sportif, en complément des disciplines scolaires. Et l'activité sportive occupe une place importante du temps périscolaire dans les Projets Educatifs de Territoire.

Etant à l'interface de tous les milieux et de tous les temps éducatifs - temps scolaire, temps périscolaire, et temps familial - l'USEP est un acteur majeur de cette réforme. C'est pourquoi mon ministère poursuit l'accompagnement de l'USEP en mettant à disposition un cadre d'Etat.

Nous avons donc tous un objectif commun : amener le plus grand nombre à pratiquer une activité physique et sportive. Le sport reste un facteur d'intégration sociale, un vecteur inégalé d'enrichissement de la qualité de vie et un outil de santé publique, que nous devons défendre collectivement.

Un exemple précis : le savoir nager.

Chacun d'entre nous a été attentif aux accidents de baignades cet été. Même si 80% des noyades concernent des nageurs, on sait qu'avant 13 ans, le fait de ne pas savoir nager est la cause de la majorité des accidents. Or, ¼ des élèves disent ne pas savoir nager à l'entrée en 6^{ème} ! Dans certains territoires, c'est plus d'un élève sur deux ! C'est un chantier majeur.

Le dispositif « Savoir nager » mis en place pendant l'été, par mon ministère et la Fédération Française de Natation ne suffira pas face à l'ampleur des besoins. C'est pourquoi je suis heureuse d'annoncer le lancement des travaux d'élaboration du 1^{er} plan interministériel du savoir nager, en partenariat avec l'Education Nationale. Je souhaite que ce plan soit arrêté avant la fin de l'année 2013.

Mon ministère prendra ses responsabilités. Je proposerai dans le cadre de la réforme du Centre national pour le développement du sport qui est actuellement en phase de concertation, que des financements spécifiques puissent venir soutenir ce plan. Nous devons faire plus pour la construction et la rénovation des piscines. Nous devons également agir de façon groupée sur l'investissement et sur le fonctionnement, en ciblant nos interventions auprès des territoires et des publics qui rencontrent le plus de difficultés à accéder au savoir nager

Le temps scolaire est un moment incontournable de cet apprentissage ! Nous avons besoin de tous les acteurs : professeurs des écoles, professeurs d'EPS et maîtres-nageurs. Savoir nager est un savoir indispensable à tout citoyen autonome !

Vous l'avez compris, notre objectif est clair : que, dans 10 ans, tous les enfants entrant en 6^e sachent nager !

Pour finir, je tiens donc aujourd'hui à exprimer le profond respect que j'ai pour tous les acteurs du sport scolaire.

Je suis heureuse de pouvoir le faire en ce lieu, symbolique s'il en est, dans ce stade qui fut porté par Sébastien Charléty, recteur de l'Académie de Paris. Il y a 70 ans de cela, le rapprochement entre sport et école était déjà évident.

Aujourd'hui encore, l'un ne se conçoit pas sans l'autre.

Je vous souhaite une bonne journée sportive à tous !